

Comité de liaison - section 30

**SNCS-FSU
(Syndicat National des Chercheurs Scientifiques)**

**SNESup-FSU
(Syndicat National de l'Enseignement Supérieur)**

**Section 30 du Comité National
Diversité Biologique, Populations, Ecosystèmes et Evolution**

**Compte-rendu de la session de printemps du 5 au 7 avril 2004
et informations générales**

avril 2004

Ce compte-rendu est envoyé aux personnes dont nous avons le courrier électronique. Diffusez le largement, affichez le dans vos laboratoires. Si vous voulez le recevoir personnellement, n'hésitez pas à nous communiquer votre e-mail.

Sommaire :

PRÉAMBULE DES ÉLUS SNCS ET SNESUP :	3
COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA SECTION 30 :	4
1.1. EXAMEN DES UNITÉS :	6
1.1.1. <i>Hors contractualisation :</i>	6
1.1.2. <i>Contractualisation Phase C :</i>	6
1.1.3. <i>Phase A Mi-parcours</i>	9
1.1.4. <i>Phase D Mi-parcours</i>	9
1.1.5. <i>Classement des 11 unités SDV dépendant de la section 30 et retenues suite au vote de renouvellement ou de création :</i>	10
1.1.6. <i>cas particuliers de laboratoires</i>	10
1.2. EXAMEN DE L'ACTIVITÉ DES CHERCHEURS :	10
1.3. RECONSTITUTION DE CARRIÈRE :	10
1.4. MISE À DISPOSITION	10
1.5. DÉTACHEMENT.....	10
1.6. CRISTAL :	11
1.7. CONCOURS CR 2, CR1 ET DR2 2004 :	11
ELECTIONS AU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE :	12
ELECTIONS : MODE D'EMPLOI	13
SNCS-HEBDO N°15-04	14
SNCS-HEBDO N°16-04	15
CONTACTS :	16

Préambule des élus SNCS et SNESup :

Cette session de printemps s'est déroulée dans des circonstances particulières. En effet, la section a appliqué la décision des Présidents des sections prise en janvier, en soutien aux Directeurs d'unités démissionnaires, de suspendre la transmission aux directions scientifiques de l'évaluation des unités. Après avoir écouté les rapporteurs sur les unités évaluées, l'ensemble des délibérations et des votes sur les unités ont eu lieu en absence des Directeurs scientifiques adjoints et des chargés de mission.

Nous avons appris à la fin de la session, que le Ministère avait cédé aux demandes des personnels, et décidé de restituer dès cette année les postes de chercheurs et d'ITA supprimés au budget 2004. Cette victoire résulte de l'ensemble de la mobilisation des personnels depuis deux ans, qui a pris une ampleur jamais vue grâce au collectif "Sauvons la recherche". Le Comité national a contribué à ce mouvement en organisant dès le 30 juin 2003 une réunion plénière, malgré les tentatives du Ministère et de la direction du CNRS de torpiller cette initiative. La section 30 a décidé comme les autres sections du CN, de suspendre son action et de restituer les rapports d'évaluation sur les unités.

La bataille ne fait que commencer pour obtenir une loi d'Organisation et de Programmation de la recherche qui permette d'obtenir des moyens budgétaires et humains à la hauteur des enjeux nationaux et internationaux. Au delà de ce projet ministériel, le DG du CNRS a un projet de réforme pour l'organisme dont certains aspects sont inquiétants (régionalisation, réforme du CN, ...). Voir en fin de ce bulletin.

Dans ce contexte, l'intervention de Bernard Pau, Directeur-scientifique du Département SDV, a été assez brève. Peu d'informations ont été données à la section sur la politique du CNRS et du département. Bernard Pau a seulement réaffirmé que le département SDV devait doubler son budget (hors salaires) pour être au niveau de la compétition internationale. Il est conscient de la situation budgétaire des unités, et surtout des GDR qui n'ont actuellement que très peu de moyens pour réaliser les objectifs pour lesquels ils ont été créés. Il espère pouvoir améliorer la situation prochainement. René Bally, chargé de mission SDV/section 30, a informé que le programme Microbiologie n'est pas soutenu en 2004 par le Ministère. Le CNRS a décidé de financer en 2004, une partie des projets classés en 2003, mais non financés. André Mariotti, DSA de SDU a confirmé que le programme ECCO était bien financé pour 2004 à une hauteur équivalente à 2003 (sans le soutien du FNS). L'appel d'offres 2004 du Programme National / ACI ECCO va paraître le 16 avril ([http:// www.insu.cnrs.fr/](http://www.insu.cnrs.fr/)). Les réponses à cet appel d'offres doivent être envoyées pour le lundi 24 mai minuit.

Le Comité national est en cours de renouvellement. Les élections qui commencent sont un événement important pour la communauté scientifique. Les élus SNCs et SNESup ont toujours été mobilisés pour défendre et améliorer la recherche publique. Vous trouverez en fin de bulletin, la liste des candidats ainsi que les informations sur les élections en cours.

Enfin dernière minute, le bureau de la CPCN (Conférence des Présidents du Comité National) a été reçu le 14 avril par le Directeur Général du CNRS. Celui-ci a confirmé que le CNRS retrouverait les 119 postes de chercheurs et 227 d'ITA supprimés. Les postes de chercheurs sont des postes CR1. Une partie sera mise au concours en CR2, une autre en CR1. Il est possible qu'une petite partie soit réservée à l'accueil. Le DG espère au final entre 80 et 119 recrutements de CR (CR2 majoritairement) supplémentaires au concours 2004. Une répartition de ces postes se fera au niveau des départements scientifiques. Un arbitrage se fera ensuite par département pour les attribuer sur les concours principalement non fléchés dans les sections. Les candidats seront pris sur les listes complémentaires établies par les jurys d'admission. Ces postes devraient être attribués avant octobre.

Compte-rendu des travaux de la section 30 :

Sigles :

UPR: Unité Propre de Recherche
 UMR: Unité Mixte de Recherche
 UMS : Unité Mixte de Service
 FRE: Formation de Recherche en Evolution
 FR: Fédération de Recherche
 GDR: Groupement de Recherche

La section 30 devait évaluer 21 unités de recherche (UPR, UMR et FRE), 3 FR, 1 UMS et l'activité de plus de 200 chercheurs.

Pour l'évaluation des unités de recherche, la section a procédé comme suit. Après le rapport du ou des rapporteurs, la section a émis un vote scientifique A, B, C sur le bilan de chaque équipe ou département. Ensuite la section a émis un vote scientifique A, B, C sur l'unité prenant en compte le bilan global d'activité de l'unité et ses perspectives. Ensuite, la section a voté le renouvellement ou la création de cette unité (oui, non). Lorsque le directeur de cette unité changeait, ou lorsqu'un directeur adjoint était proposé, la section a voté (oui, non) pour cette nouvelle équipe de direction. La section a ensuite évalué l'activité des chercheurs. Tous les chercheurs recevront le rapport de la section.

Pour les demandes de création ou de renouvellement des Fédérations de Recherche (FR) et des GDR un vote scientifique puis un vote de création ont été émis.

Pour les UMR, FRE, FR et GDR ne relevant pas directement de la section 30, l'évaluation a été suivie d'un vote scientifique chaque fois que la section l'a jugé nécessaire.

Les membres de la section intéressés à titre personnel ou en qualité de membre d'une structure de recherche ne participent pas aux délibérations concernant cette structure ni aux votes. Ceci explique les fluctuations du nombre total de voix des résultats ci-dessous.

Signification des votes de qualité scientifique, de création des unités et sur le Directeur et le directeur-adjoint de l'unité :

Votes dits de "Qualité Scientifique" : Ces votes ont été émis sur chacune des "équipes", ou "départements" figurant à l'organigramme des Unités 30 principale, puis sur l'unité elle-même. Pour les unités "30 secondaire", seul un vote scientifique a été émis lorsque la section l'a jugé nécessaire. Dans ce cas, les votes ont été émis soit sur la partie de l'unité qui concerne directement la section lorsqu'elle est identifiée sur l'organigramme, soit sur l'ensemble de l'unité lorsque les questions concernant la section sont dispersées dans l'ensemble des équipes ou départements.

Comme l'année dernière :

"A" signifie : excellent, avec des percées scientifiques remarquables, et/ou une structuration particulièrement pertinente et séduisante

"B" signifie : très bon et sans faiblesse

"C" signifie : il y a des faiblesses soit en termes de production scientifique, de choix scientifiques, de structuration, d'animation, etc.

Vote sur la structure : La section a souhaité émettre un vote sur la structure interne proposé de l'unité lorsque celle-ci n'est pas apparue très fonctionnelle, ou pouvant poser des problèmes.

Vote de création : c'est clair.

Vote sur le Directeur : La section a voté en une seule fois sur "l'équipe de direction", c'est-à-dire à la fois sur le directeur et le directeur adjoint, le cas échéant.

Classement des unités, propositions à la direction :

Toutes les demandes de création ou renouvellement d'Unités ont reçu cette année un avis majoritairement positif de la section. Le travail des comités d'évaluation, les visites, les navettes entre la direction, la section et les unités ont pu y contribuer. La section a constitué trois groupes d'unités proposées à la création, sur la base des recommandations que la section pense utiles et qui sont explicitées dans les messages qui vont être adressés aux Directeurs. Vous ne pouvez interpréter ces groupes qu'à la lumière des indications ci-dessous :

* Le 1er groupe (groupe 1) rassemble les Unités dont la création ou le renouvellement paraît à la section pouvoir être envisagé sans proposer d'aménagement au projet, et sans que l'évolution de l'unité au cours du prochain contrat demande un suivi particulier.

* Le 2ème groupe (groupe 2) rassemble les unités dont le projet a totalement convaincu la section, mais où la section a ressenti dans le détail un certain nombre d'incertitudes, de risques, de paris scientifiques ou humains, etc. qui ne remettent pas en cause la qualité de l'ensemble, mais qui méritent une bonne vigilance des trois partenaires : le Directeur de l'Unité, la Section, la Direction Scientifique, pour essayer d'apporter ensemble les corrections nécessaires au cours du contrat.

Pour lever toute ambiguïté, la section a procédé cette année pour ces unités à deux votes distincts : un vote par A, B ou C sur la "qualité scientifique globale de l'Unité", et un vote par Oui, Non, Abstention sur la "structure proposée pour l'Unité".

* Le 3ème groupe (groupe 3) rassemble les unités dont nous proposons la création assortie de recommandations fortes, qui seront transmises aux directeurs, sur les politiques scientifiques, les structures, les ressources humaines, etc. et qui devraient aider les unités.

Commentaire des élus :

Le vote d'appréciation en A-B-C demandé par la direction du CNRS s'avère difficile à appliquer et à interpréter : trop de critères interviennent pour pouvoir dire qu'un projet de laboratoire est simplement "excellent", "bon", ou présente des "problèmes". Ce vote indique une sorte d'impression générale et très réductrice. Chaque vote a lieu dans la foulée de la lecture des rapports, les votes s'étalant donc sur 3 journées pleines. On ne devrait pas accorder à cette appréciation une importance excessive, et encore moins y voir une échelle entre laboratoires. Les Directeurs d'unités évaluées recevront le rapport intégral de la section qui contient des avis motivés. Ces documents sont certainement plus explicatifs que la seule lecture des résultats des votes.

1.1. Examen des Unités :

1.1.1. Hors contractualisation :

Création :

URA (CNRS Institut Pasteur) Hôtes, vecteurs, et agents infectieux : biologie et dynamique, Bédouelle, Paris, SDV (30, 21)

Unité : 10A, 9B, 0C

Création : 18 oui, 0 non, 1 abstention

Directeur Bédouelle : 18 oui, 0 non, 1 abstention

FR (CNRS, ENSIACT) Pôle de Recherche national à Implantation Régionale Biofilms (PNIR Biofilms), Bergel, Toulouse, SPI (10, 12, 17, 18, 20, 22, 23, 30)

8A, 11 B, 1C.

Avis favorable.

1.1.2. Contractualisation Phase C :

Renouvellement (par ordre des numéros des unités) :

UMR 7093 (CNRS, U Paris 6) Laboratoire d'Océanographie de Villefranche LOV, Legendre, Villefranche sur Mer, SDU (12, 30)

Equipe Dynamique du plancton, processus physiques et chimiques (Prieur) : 8A, 11B, 0C

Equipe Diversité, Biogéochimie et écologie microbienne (Gattuso/Dolan) : 10A, 9B, 0C

Equipe Réponses biologiques et physiologiques aux contraintes du milieu (Mayzaud) : 3A, 16B, 0C

Avis favorable.

UMR 7103 (CNRS, U Paris 6) Parasitologie évolutive, Koella, Paris, SDV (30)

Equipe Ecologie évolutive (Moller/Sorci) : 7A, 10B, 1C

Equipe Epidémiologie évolutive (Müller-Graf/Kaltz) : 11A, 7B, 0C

Equipe Parasitologie fonctionnelle (Gabrion) : 2A, 11B, 5C

Unité : 6A, 12B, 0C

Renouvellement : 15 oui, 1 non, 2 abstentions

Directeur : 16 oui, 0 non, 2 abstentions

UMR 7132 (CNRS, U Nancy 1) Laboratoire des interactions microorganismes – minéraux – matière organique dans les sols (LIMOS), Mme Leyval, Nancy, SDU (12, 30)

Pas de vote scientifique. Avis favorable.

UMR 7138 (CNRS, MNHN, IRD, Paris 6) Systématique, Adaptation, Evolution, Le Guyader, Paris, SDV (30, 12, 28)

Equipe Phylogénie (Lecointre) : 7A, 13B, 0C

Equipe Biogéographie marine tropicale (Richer de Forges) : 0A, 14B, 6C

Equipe Génétique et évolution (Higuet) : 1A, 17B, 2C

Equipe Evolution et développement (Michaël) : 10A, 10B, 0C

Equipe Développement comparé (Peyriéras) : 0A, 17B, 3C

Equipe Modélisation dynamique des systèmes intégrés (Kerszberg) : 4A, 15B, 1C

Equipe Adaptation et évolution en milieux extrêmes (Gaill) : 8A, 12B, 0C

Intégration Equipe Symbiose et adaptation des mollusques de la Mangrove (Gros) (U Antilles Guyane) : 4 oui, 11 non, 5 abstentions

Projet UMR sans équipe Gros.

Unité : 5A, 14B, 1C

Structure interne : 1 oui, 15 non, 4 abstentions

Renouvellement : 17 oui, 1 non, 2 abstentions

Equipe de direction (Directeur Le Guyader, Directeur adjoint Mme Gaill) : 18 oui, 2 non, 0 abstention

UMR 7139 (CNRS, U Paris 6, GOEMAR) Végétaux marins et biomolécules, Mme Boyen (ex Kloareg), Roscoff, SDV, (27, 20, 30)

Pas de vote scientifique.

Avis favorable.

UMR 7619 (CNRS, ENSM, U Paris 6) Structure et fonctionnement des systèmes hydriques continentaux, Tabbagh, Paris, SDU (12, 30)

Pas de vote scientifique.

Avis favorable.

UMR 7621 (CNRS, U Paris 6) Modèles en biologie cellulaire et évolutive, Grémare, Banyuls sur Mer, SDU (12, 30)

Equipe Processus et production biologiques à l'interface eau-sédiment (Grémare) : 1A, 16B, 3C

Equipe Diversité et fonctionnement des écosystèmes pélagiques (Lebaron) : 6A, 13B, 3C

Avis favorable.

UMR 7625 (CNRS, U Paris 6) Fonctionnement et évolution des systèmes écologiques, Clobert, Paris, SDV (30)

Equipe Génomique des populations (Veuille) : 10A, 9B, 0C

Equipe Comportement (Boulinier) : 8A, 11B, 0C

Equipe Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes (Lacroix/Loreau) : 12A, 7B, 0C

Equipe Eco-évolution mathématiques (Ferrière) : 10A, 9B, 0C

Unité : 9A, 10B, 0C

Renouvellement : 19 oui, 0 non, 0 abstention

Equipe de direction (Clobert Directeur, Abbadie Directeur-adjoint) : 8 oui, 8 non, 3 abstentions

UMR 7628 (CNRS, U Paris 6) Modèle en biologie cellulaire et évolutive, Picard, Banyuls sur Mer, SDV (28, 27, 30)

Bilan Equipe Féral : 0A, 16B, 3C

Avis favorable.

FR 633 (CNRS, INP Lorraine, U Nancy 1, INRA, ENGREF) Eau - Sol - Terre (EST), France-Lanord, Vandoeuvre les Nancy, SDU (11, 12, 13, 17, 30)

Pas de vote scientifique.

Avis favorable.

FR 2424 (CNRS, U Paris 6) Station biologique de Roscoff, Kloareg (ex Toulmond), Roscoff, SDV (30, 12, 20, 24, 27, 28)

Unité : 6A, 13B, 0C

Renouvellement : 17 oui, 1 non, 1 abstention

Directeur Kloareg : 19 oui, 0 non, 0 abstention

Avis favorable à la nomination de Kloareg en qualité de directeur par interim du 15/01/04 au 31/12/04 en remplacement de Toulmond.

UMS 2348 (CNRS U Paris 6), Observatoire océanologique de Banyuls, Bœuf, Banyuls sur Mer, SDU (12, 28, 30)

Pas de vote scientifique.

Avis favorable.

Création (par ordre alphabétique des directeurs d'unités) :

UMR N (issue de l'UMR 7127) (CNRS, U Paris 6) Adaptation et diversité en milieu marin, Lallier, Roscoff, SDV (30, 12)

Equipe Chimie Marine (Morin & Le Corre) : Pas de vote scientifique

Equipe Ecologie Benthique (Davoult) : 2A, 15B, 2C

Equipe Evolution et Génétique des populations marines (Valero) : 5A, 14B, 0C

Equipe plancton océanique (Vaulot) : 15A, 4B, 0C

Equipe Ecophysiologie : Adaptation et évolution moléculaire (Zal) : 9A, 10B, 0C

Unité : 6A, 13B, 0C

Création : 18 oui, 0 non, 1 abstention

Directeur Lallier : 19 oui, 0 non, 0 abstention

UPR N (issue de l'UPR 9010) (CNRS) Centre d'écologie, physiologie et éthologie (CEPE), Le Maho, Strasbourg, SDV (30, 26, 20)

Equipe Stratégie énergétique de l'animal dans son milieu naturel (Handrich) : 11A, 9B, 0C

Equipe Adaptations énergétiques et morpho-fonctionnelles aux contraintes environnementales (Le Maho) : 13A, 7B, 0C

Equipe Stockage et mobilisation des réserves énergétiques (Groscolas) : 6A, 14B, 0C

Equipe Ethologie et écologie comportementale des primates (Thierry) : 2A, 15B, 3C

Unité : 9A, 11B, 0C

Structure interne : 1 oui, 18 non, 1 abstention

Création : 17 oui, 3 non, 0 abstention

Equipe de direction (Directeur Le Maho, directeur adjoint : Thierry) : 3 oui, 12 non, 5 abstentions

UMR N (CNRS, INPL, INRA), Laboratoire sols et environnement, Morel, Nancy, SDU (12, 30)

Pas de vote scientifique.

Avis favorable.

UMR N (issue de la FRE 2326) (CNRS, U Strasbourg 1) Micro-organismes, Génomes et Environnement, Potier, SDV (23, 30)

Pas de vote scientifique.

Avis défavorable.

UMR N (issue de la FRE 2635) (CNRS, U Metz) Ecotoxicité, santé environnementale, Mme Vasseur, Metz, SDV (30, 46)

Unité : 1A, 14B, 5C

Création : 9 oui, 6 non, 5 abstentions

Directeur Mme Vasseur : 8 oui, 7 non, 5 abstentions

1.1.3. Phase A Mi-parcours

Examen

UMR 5173 (CNRS, MNHN, U Paris 6) Conservation des espèces, restauration, et suivi des populations, Couvet, Paris, SDV (30)

Pas de vote scientifique.

Avis favorable au rattachement à Paris 6.

UMR 5175 (CNRS, UM 1, UM2, UM3, CIRAD, ENSAM) Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive CEFE, Delay, Montpellier, SDV (30, 29, 12, 39, 46)

Pas de vote scientifique.

Avis favorable.

UMR 5548 (CNRS, U Dijon) , Développement, communication chimique, Brossut, Dijon, SDV (28, 30)

Pas de vote scientifique.

Avis favorable.

Avis favorable à la nomination de Ferveur en qualité de directeur adjoint.

Renouvellement

FRE 2696 (CNRS, MNHN, Paris 6) Adaptation et évolution des systèmes ostéomusculaires, Mme Renous, Paris, SDV (30, 28, 31)

Equipe Castanet : 6A, 14B, 0C

Equipe Renous : 4A, 16B, 0C

Equipe De Ricqlès : 13A, 7B, 0C

Equipe Sire : 7A, 13B, 0C

Unité : 9A, 11B, 0C

Renouvellement : 20 oui, 0 non, 0 abstention

Equipe de direction (Directeur Mme Renous, Directeur-adjoint Castanet) : 19 oui, 1 non, 0 abstention

Création

UMR N (issue de la FRE 2695) (CNRS, MNHN) Origine, structure et évolution de la biodiversité, Deharveng, Paris, SDV (30)

Bilan FRE : 6A, 12B, 0C

Projet : 10A, 8B, 0C

Création : 18 oui, 0 non, 0 abstention

Equipe de direction (Directeur Deharveng, Directeur-adjoint Mme Denys) : 18 oui, 0 non, 0 abstention

1.1.4. Phase D Mi-parcours

UMR 8046 (CNRS, EPHE, U Perpignan) Ecosystèmes coralliens : Structure et fonctionnement, Galzin, Perpignan, SDV (30, 12)

Pas de vote scientifique.

Avis favorable au rattachement à l'U Perpignan.

1.1.5. Classement des 11 unités SDV dépendant de la section 30 et retenues suite au vote de renouvellement ou de création :

Par ordre alphabétique des directeurs d'unités.

Groupe 1 :

URA N Hôtes, vecteurs, et agents infectieux : biologie et dynamique, Bédouelle, Paris
 UMR 7625 Fonctionnement et évolution des systèmes écologiques, Clobert, Paris
 UMR N Origine, structure et évolution de la biodiversité, Deharveng, Paris
 UMR N Parasitologie évolutive, Koella, Paris
 UMR N Adaptation et diversité en milieu marin, Lallier
 FRE 2696 Adaptation et évolution des systèmes ostéomusculaires, Mme Renous, Paris

Groupe 2 :

UMR 7138 Systématique, Adaptation, Evolution, Le Guyader, Paris
 UPR N Centre d'écologie, physiologie et éthologie (CEPE), Le Maho, Strasbourg

Groupe 3 :

UMR N issue de la FRE 2635 Ecotoxicité, santé environnementale Mme Vasseur, Metz

Vote sur le classement final : 19 oui, 0 non, 0 abstention

1.1.6. cas particuliers de laboratoires

UMR 5177 Rols, Avis favorable à la nomination de Sanchez-Perez en qualité de directeur adjoint.

1.2. Examen de l'activité des chercheurs :

Chaque chercheur examiné recevra le rapport intégral de la section. Dans le cas d'une évaluation où la production de publications est insuffisante, la section a systématiquement demandé à revoir le dossier à la prochaine session d'automne ou de printemps. Il ne s'agit pas de faire un nouveau rapport mais simplement d'informer sur l'état d'avancement des publications. La section a décidé de convoquer certains chercheurs devant le bureau de la section dans le but de les aider à reprendre une activité scientifique normale. Ne pas hésiter à contacter vos élus. La section (collège A) a demandé une sanction disciplinaire à l'encontre d'un DR2.

1.3. Reconstitution de carrière :

Avis favorable à la prise en compte de la totalité des services antérieurs effectués, au titre de l'article 26, par :
 Blandine DOLIGÉZ, UMR 5558 Gautier, Villeurbanne
 Francesca VIDUSSI, UMR 5119 Do Chi, Montpellier
 Stéphane HOURDEZ, UMR 7127 Lallier, Roscoff
 Gunther EBLE, UMR 5561 David, Dijon

1.4. Mise à disposition

Jean-Pierre GATTUSO, UMR 7093 Legendre, Villefranche sur Mer. Avis favorable à sa demande de mise à disposition auprès de la Rutgers university et des instituts NCAR et CIRES, USA, pour un an à compter d'octobre 2004.

Alain DAUTA, UMR 5177 Rols, Toulouse. Avis favorable à sa demande de mise à disposition auprès du CNRST, Maroc, à compter de septembre 2004 pour un an;

1.5. Détachement

Gisèle CHAMPALBERT, UMR 6535 Quéguiner, Marseille. Avis favorable à sa demande de prolongation de détachement auprès de l'IRD pour deux ans à compter du 1^{er} octobre.

Maria-Theresa PEREZ, UMR 10 Gentien, L'Houmeau. Avis favorable à sa demande de détachement auprès de l'Université d'Innsbruck, Autriche, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} mai 2004.

1.6. Cristal :

Sur demande du département SDV, la section a donné les avis suivants pour l'attribution du Cristal :
Monique MEDINA, FRE 2696, Mme Renous, Paris, avis très favorable

C'est le département SDV qui désignera les "Cristal", parmi les ITA qui ont reçu des avis des différentes sections.

1.7. Concours CR 2, CR1 et DR2 2004 :

N° 30/01 1 directeur de recherche de 1^{ère} classe : *Génétique du développement et évolution morphologique en relation avec la paléontologie*, affecté à l'Institut des sciences de l'évolution à Montpellier : 1 candidat

N° 30/02 3 directeurs de recherche de 2^{ème} classe : 28 candidats

N° 30/03 2 chargés de recherche de 1^{ère} classe : 27 candidats

N° 30/04 1 chargé de recherche de 1^{ère} classe : *Systématique et phylogénie des Hominidés anciens*, affecté au laboratoire géobiologie, biochronologie et paléontologie humaine à Poitiers : 4 candidats

N° 30/05 1 chargé de recherche de 1^{ère} classe : *Diversité taxinomique au sein de genres clés du phytoplancton marin : approches moléculaires et génomiques* : 2 candidats

N° 30/06 5 chargés de recherche de 2^{ème} classe : 120 candidats

Auditions

Audition concours CR2 et CR 1 : mardi 1 après midi, mercredi 2, jeudi 3, vendredi 4 juin

Audition concours DR2 et DR1 : lundi 7 et mardi 8 juin

Délibérations des jurys d'admissibilité : du mercredi 9 juin au vendredi 11 juin

L'audition des candidats CR comprendra 10 mn d'exposé et 10 mn de questions. Pour les candidats DR, le temps sera de 15 mn pour l'exposé et de 10 mn pour les questions.

Sous-Jurys d'audition des CR :

Sous-jury "Evolution – Ecosystème – Biodiversité" : Bernard Riéra (Président), Stéphane Aulagnier, Michel Boulétreau, Jean-Pierre Gattuso, François Houllier, Jacqui Shykoff

Sous-jury "Ecologie – Evolution – Biodiversité" : Marc Théry (Président), Jérôme Casas, Joël Guiot, Brigitte Moreteau, Gilles Pinay, Michel Veuille

Sous - jury "Biodiversité – Evolution – Ecologie" : Marc Vianey-Liaud (Président), Christiane Denys, Jean-Pierre Féral, Janine Gibert, Jacob Koella, Patrick Monfort

Jury d'audition des DR :

Cette année, la section a décidé d'auditionner les candidats D2 en jury plénier.

Elections au Comité national de la recherche scientifique :

Les candidats présentés aux élections par le SNCS-FSU dans les collèges A1 et B1 et par le SNESup-FSU et le SNCS-FSU dans les collèges A2 et B2 des nouvelles sections 29, 20 et 19 sont présentés ci-dessous par ordre alphabétique. Les élus SNCS et SNESup sortants vous appellent à voter pour eux dès le premier tour (élections mode d'emploi voir page suivante). Ne dispersez pas vos voix, votez dès le premier tour pour les 3 candidats SNCS (collège A1 et B1) et SNESup/SNCS (collège A2) et pour les deux candidats SNESup/SNCS (collège B2). Vous trouverez la liste des candidats SNCS et SNESup pour l'ensemble des sections à l'adresse : <http://www.sncs.cnrs-bellevue.fr/BI467.pdf>.

**Section 29 : Biodiversité, évolution et adaptations biologiques :
des macromolécules aux communautés**

A1

Nicole BOURY-ESNAULT, Marseille
Martine HOSSAERT-MCKEY, Montpellier
Patrick MAYZAUD, Villefranche sur Mer

A2

Pierre CAPY, Gif sur Yvette
Christiane DENYS, Paris
Christian GAUTIER, Villeurbanne

B1

Benoît COURNOYER, Villeurbanne
Philippe GRANDCOLAS, Paris
Christine PAILLARD, Plouzané

B2

Christophe DESTOMBE, Roscoff
Frédéric FLEURY, Villeurbanne

Section 20: Surface continentale et interfaces

A1

Eric CHAUVET, Toulouse
Joël GUIOT, Aix-en-Provence
Gilles PINAY, Montpellier

A2

Janine GIBERT, Villeurbanne
Dominique JOLLY, Montpellier
Pierre RIBSTEIN, Paris

B1

Rachid CHEDDADI, Montpellier
Franck GILBERT, Marseille
Jean-Paul LAURENT, Grenoble

B2

Pascale BAUDA, Metz
Frédérique FRANÇOIS-CARCAILLET, Montpellier

Section 19 : Système terre : enveloppes superficielles

A1

Gilles BERGAMETTI, Créteil
Denis-Didier ROUSSEAU, Montpellier
Richard SEMPERE, Marseille

A2

Bernard QUEGUINER, Marseille
Gilles RAMSTEIN, Gif sur Yvette

B1

Valérie ANDERSEN, Villefranche sur Mer
Jean-Luc JAFFREZO, Grenoble
Pascal MORIN, Roscoff

B2

Ilhem BENTALEB, Montpellier

Elections : mode d'emploi

Le Comité national de la nouvelle mandature 2004-2008 est constitué de 40 sections disciplinaires. Le nombre et le périmètre de chaque section peuvent être redéfinis à chaque renouvellement du Comité national.

Composition des sections du Comité national de la recherche scientifique

Chaque section est constituée de 21 membres : 3 élus A1 (directeur de recherche du CNRS), 3 élus A2 (professeur des universités, directeur de recherche des autres organismes de recherche et assimilé), 3 élus B1 (chargé de recherche du CNRS), 2 élus B2 (maître de conférences, chargé de recherche des autres organismes de recherche et assimilés), 3 élus ITA (ITA du CNRS et personnel de grade équivalent des autres établissements de recherche). Soit 14 élus auxquels s'ajoutent 7 membres nommés par le ministre en charge de la recherche. Chaque section élit le président, le secrétaire scientifique et deux membres pour le bureau. La direction nomme deux membres au bureau.

Le mode électoral

Malgré l'opposition du SNCS et des autres syndicats, la direction du CNRS a proposé au ministère, qui l'a acceptée, la modification du mode électoral des collèges B1 et B2 (scrutin de liste).

Ces collèges seront élus, comme les collèges A1 et A2, par scrutin pluri-nominal à deux tours. Ainsi, chaque électeur dispose de trois voix et choisira trois noms au plus parmi les candidats au premier tour dans l'ensemble des collèges A1, A2 et B1, et deux voix pour deux sièges dans le collège B2. Chaque candidat doit obtenir la majorité absolue au premier tour.

Au deuxième tour, les électeurs disposeront d'autant de voix que de sièges non pourvus au premier tour, chaque candidat devant obtenir la majorité relative pour être élu. Pour être candidat au deuxième tour, il faut l'avoir été au premier et avoir fait un nouvel acte de candidature.

Comment voter ?

Chaque électeur reçoit, à l'adresse d'envoi des bulletins de salaire pour les personnels CNRS et à l'adresse d'inscription sur les listes électorales pour les autres personnels, un matériel de vote comprenant un cahier des professions de foi des différents candidats qui en ont déposé une, une enveloppe retour T et un document porte-adresse. Le document porte-adresse de format A3 recto-verso comporte les instructions de vote, une carte de vote détachable et les étiquettes autocollantes à codes barres correspondant à votre nom et à celui des candidats à coller sur la carte de vote.

Quand doit-on voter ?

Dès réception du matériel de vote. **La date limite de réception des votes pour le premier tour** des élections des collèges A1, A2, B1 et B2 est fixée au **mardi 11 mai 2004**. Le dépouillement du premier tour aura lieu le mercredi 12 mai.

Lors du deuxième tour en juin, aura lieu l'élection du collège C (ITA du CNRS et personnels de grade équivalent des autres établissements de recherche). Cette élection a lieu à la proportionnelle sur scrutin de liste.

Si vous avez un problème

Si vous n'avez pas reçu le matériel de vote, si vous avez un problème de quelque nature que ce soit concernant ce scrutin, contacter le siège du SNCS.

5 avril 2004**La réforme du CNRS implique celle des universités**

Larrouturou a reçu les syndicats pour présenter le projet de réforme du CNRS. La délégation du SNCS a rappelé son désaccord sur la diminution d'environ 600 chercheurs permanents d'ici 2010. Elle a indiqué que cette réforme ne pouvait pas être entreprise sans celle préalable des universités. La délégation a jugé inacceptables les propositions concernant le Comité national. Quant au projet interrégional, la délégation s'est interrogée sur les vrais motifs.

Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS

Raffarin vient de s'exprimer à l'Assemblée nationale. Il serait plutôt moins précis que Chirac. Il souhaite une issue rapide sur la question des 550 postes. Il veut que s'ouvre un débat rapide sur les métiers de la recherche et assure que la France devra consacrer 3% du PIB en 2010 à la recherche. Promesse maintes fois rappelée mais dont on a jamais vu le début de réalisation. Par contre, dans son discours Raffarin ne fait aucune mention des 3 milliards d'euros promis à Beaulieu et Brézin. Nous attendons des mesures plus concrètes pour nous réjouir.

Les discussions, débats, contributions, écrits sur la crise de la recherche se multiplient. Plus le temps avance plus les attaques contre les organismes de recherche et, en particulier, contre le CNRS se font de plus en plus âpres. La CPU qui n'a peur de rien, en vient à demander la suppression pure et simple des organismes de recherche et propose que le service public de recherche ne dépende que des universités. Il apparaît de plus en plus clairement que la réforme des organismes de recherche ne pourra pas être menée sans celle des universités.

La recherche ne peut être de la seule responsabilité des organismes, ni de la seule responsabilité des universités. Notre système a été construit à partir des deux composantes et doit le demeurer sinon nous allons à la catastrophe. Nous devons nous saisir des Etats-généraux pour tenter de clarifier la situation.

La question du rôle du ministère en charge de la Recherche est de plus en plus d'actualité. Le ministère, donc, le gouvernement n'a pas pour mission de se substituer à un quelconque organisme. Au vu de l'ensemble des demandes, au vu des différents rapports de prospectives, compte tenu de la demande sociétale, le gouvernement est là pour définir les grandes orientations et les grands équilibres financiers. Ce n'est pas le rôle du ministère de gérer le FNS, le FRT où tout autre fonds. Il en est de même pour la gestion des aides individuelles etc. Pour les équipes universitaires, il faut trouver un comité d'évaluation national ad hoc,

indépendant du ministère et garant d'une évaluation collective, indépendante contradictoire et nationale.

Larrouturou ne nous a pas paru convaincu de l'excellent travail du Comité national de la recherche scientifique. Il nous a affirmé, sans autre précision, qu'il existait d'excellentes instances d'évaluation à l'étranger. Dans son projet, Larrouturou propose que le Comité national évalue l'ensemble des équipes universitaires. C'est une piste possible mais pas la seule. De toute façon, cela impliquerait une complète refonte du Comité national. Pour bien fonctionner, ce dernier doit être parfaitement indépendant de la direction générale et de la présidence du CNRS. Ce n'est pas le cas dans le projet, puisqu'il est prévu d'accroître le nombre de nommés. Comme ces derniers le sont par le ministre, sur proposition du directeur général, bonjour leur indépendance ! En plus, pour accroître son contrôle, le directeur général propose de nommer le président de la section. Totalement inacceptable. A côté de ces réformes, celles d'Allègre étaient bien gentilles et la communauté scientifique avait fortement réagi via une session plénière du Comité national. Espérons qu'il en sera de même si le projet est maintenu car les propositions sur le Comité national sont inacceptables.

Quant aux huit interrégions, la délégation, comme le Conseil d'administration du CNRS, est restée interrogative. On nous a assuré qu'il ne s'agissait pas d'une régionalisation. Preuve en est, nous a-t-on dit, puisque les directeurs de ces inter régions feront parties du Comité de direction du CNRS. Tiens, tiens les directeurs de départements, eux n'en feront plus partie ! Le pouvoir discrétionnaire des directeurs scientifiques serait-il la cause de cette proposition ? Si le projet offre quelques pistes sur les rapports entre le CNRS et les Universités, il est en l'état inacceptable car il prévoit une drastique diminution des chercheurs permanents à une époque où la réalisation des 3% du PIB pour la recherche nécessiterait un fort accroissement des personnels permanents du CNRS.

14 avril 2004*L'emploi scientifique, un défi pour l'avenir*

Grâce à une mobilisation exceptionnelle de la communauté scientifique, le gouvernement a rétabli les 550 postes de titulaires supprimés au budget 2004 et la création de 1000 postes pour l'enseignement supérieur dont 700 enseignants-chercheurs, 150 ATER et 150 IATOS. Le projet de budget 2005 est déjà en discussion dans les établissements et le CNRS, par exemple, envisage de recruter moins de chercheurs statutaires. Par ailleurs, la loi d'orientation et de programmation de la recherche devrait être présentée au parlement avant la fin de l'année civile. Les propositions du gouvernement pour l'emploi scientifique dès 2005 seront le révélateur des réelles intentions du pouvoir. Les estimations de recrutement de scientifiques que nous faisons à partir des hypothèses de Bruxelles montrent que la question de l'emploi est cruciale pour les années à venir.

Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS

La victoire est belle. Mais celle-ci résulte d'une mobilisation exceptionnelle de la communauté scientifique sur des revendications simples et claires : restitution de postes de titulaires supprimés au budget 2004 par Raffarin II ; création de 2000 postes pour l'enseignement supérieur ; remise à niveau des crédits récurrents des organismes. Face à la puissance du mouvement, Chirac a réaffirmé que les dépenses intérieures de recherche et développement devaient atteindre 3 % du PIB avant 2010, c'est-à-dire au plus tard en 2009. Le 7 avril Fillon a tenu « à souligner la place qu'accorde le gouvernement à la politique de recherche : celle d'une priorité nationale ».

Le gouvernement a donc débloqué la situation pour 2004 mais cela reste une première étape. De gros efforts doivent être faits pour que la recherche atteigne les 3 % du PIB dont 1 % au titre du secteur public. Selon Bruxelles et le ministère de la Recherche, le secteur public doit s'entendre hors militaire et grands programmes technologiques. D'après nos études et celles de FutuRIS¹, en 2000, les dépenses de recherche des laboratoires publics représentaient 0,61 % du PIB.

Pour atteindre les 3 %, les dépenses de recherche devraient donc progresser de 8 % par an. Au cours des dix dernières années, cette progression annuelle n'a été que de 2,6 %. Pour atteindre 1 % du PIB, les dépenses des laboratoires publics devraient augmenter de 10 % par an d'ici 2009 soit 5 fois plus que la progression constatée au cours des 10 dernières années.

Ces objectifs européens réaffirmés par le Président de la République lors de sa dernière allocution et constamment rappelés par les différents ministres en charge de la recherche ont aussi des effets en terme d'emploi. L'Union européenne a annoncé durant l'été 2003 qu'elle avait besoin de 700 000 chercheurs supplémentaires d'ici 2010. Par chercheur, on doit comprendre les emplois de niveau doctorat : chercheurs, ingénieurs de recherche et enseignants-chercheurs. Ce chiffre a été récemment revu à la baisse par Philippe Busquin qui annonce 550 000 chercheurs supplémentaires. Cette projection pour 2009 est obtenue par une simple règle de 3 qui tient compte du nombre de chercheurs (972 000) et des dépenses de recherche (1,89 %) de l'UE en 2000. Ce même type de calcul appliqué à la France est intéressant. Fin 2000, il y avait, en équivalents temps plein, 127 000 chercheurs dans notre pays. Pour atteindre les 3 % du PIB en 2009, ce nombre devrait progresser de 46 000 emplois en équivalents temps plein soit 9 000 recrutements supplémentaires par an. Chiffre auquel il faut ajouter les départs à la retraite soit environ 5 000 par an. La France devrait donc recruter environ 14 000 docteurs par an en équivalents temps plein. Il faut donc de toute urgence doubler le nombre de docteurs diplômés chaque année.

Pour les laboratoires publics, on doit passer de 0,61 % du PIB en 2000 à 1 % du PIB en 2009 soit un taux de progression de 0,64 %. Pour l'ensemble des EPST, cela implique 11 000 chercheurs supplémentaires d'ici 2010. Pour atteindre cet objectif, il faudrait donc, d'ici 2010, recruter chaque année près de 3 000 chercheurs dans les EPST (2200 au titre des 3 % et 700 pour compenser les départs à la retraite) dont près de 2 000 pour le seul CNRS. On est loin des 350 prévisions de Larouturrou. A moins que les 1 650 manquants soient des CDD !

¹ www.futuris-village.org/Public/les_dossiers/futuris/doc/uments_publics/element_s_synthese

Contacts :

Vous pouvez trouver tous les bulletins de liaison du CL 30 à : <http://www.cnrs-bellevue.fr/~sncs/depcl.htm>
 Et les informations syndicales du SNCS à : <http://www.cnrs-bellevue.fr/~sncs/>

Elus SNCS-FSU à la section 30 :

Jean-Pierre Féral, COM - Station Marine d'Endoume, UMR 6450 - DIMAR, Chemin de la Batterie des Lions
 13007 Marseille E-mail: feral@com.univ-mrs.fr tel: +33 4 9104 1614

Joël Guiot, CEREGE BP 80, Europôle Méditerranéen de l'Arbois, 13545 Aix-en-Provence cedex 4, E-mail:
 guiot@cerege.fr, tel: 04 42971532

Patrick Monfort, UMR 5119 CNRS-Université Montpellier II " Ecosystèmes Lagunaires ", 34095 Montpellier
 Cedex 05, pmonfort@univ-montp2.fr, tel: 04 67 14 48 22

Brigitte Moreteau, Laboratoire Populations, Génétique et Evolution, CNRS, 91198 Gif sur Yvette,
 moreteau@pge.cnrs-gif.fr, tel: 01 69 82 37 33

Marc Théry, URA 1183, MNHN, Laboratoire d'Ecologie Générale, 91800 Brunoy, they@mnhn.fr, tel: 01 60 47
 92 29

Elus SNESup-FSU à la section 30 :

Stéphane Aulagnier, Institut de Recherche sur les Grands Mammifères, Université Toulouse III, BP 27, 31326
 Castanet Tolosan Cedex, aulagnier@toulouse.inra.fr, tel: 05 61 28 51 33

Michel Boulétreau, UMR 5558 Biométrie et Biologie Evolutive, Université Lyon I, 43 bd du 11 novembre 1918,
 69622 Villeurbanne Cedex, boulet@biomserv.univ-lyon1.fr, tel: 04 72 44 81 01

Janine Gibert, UMR 5023 Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux, Université Lyon I, Bt 403, 43 bd du 11
 novembre 1918, 69622 Villeurbanne Cedex, jgibert@biomserv.univ-lyon1.fr, tel: 04 72 44 82 59

Michel Veuille, Laboratoire d'Ecologie, Université Pierre et Marie Curie, 75 252 Paris Cedex 05,
 mveuille@snv.jussieu.fr, tel: 01 44 27 26 31

Pour être informé, pour défendre le secteur public de recherche, ...

ADHEREZ :

Nom:

Organisme :

Grade :

Adresse professionnelle :

Tel:

Email:

Adresse personnelle :

A remettre à un syndiqué, ou à renvoyer au SNCS ou au SNESup.

SNCS (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques) - FSU

1, place Aristide Briand, 92 195 Meudon

Tel 01 45 07 58 73 Fax 01 45 07 58 51 sncs@cnrs-bellevue.fr

<http://www.cnrs-bellevue.fr/~sncs>

SNESup (Syndicat National de l'Enseignement Supérieur) - FSU

78, rue du Fg Saint-Denis – 75010

Tél. 01.44.79.96.10. – Fax : 01.42.46.26.56
